



Agroalimentaire et proximité

Programme 2014-2020

Une action du PRDAR financée par

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Qu'est-ce que le PRDAR ?

Un cadre national

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, grâce aux fonds CASDAR (Compte d'Affectation Spéciale « Développement Agricole et Rural ») finance un Programme National de Développement Agricole et Rural (PNDAR) dont le Programme Régional (PRDAR) constitue la déclinaison en région.

Un programme régional

Un contrat d'objectifs conclu entre l'APCA et le Ministère constitue le cadre de référence à partir duquel les Chambres d'agriculture de Normandie ont élaboré et conduisent les actions du PRDAR 2014-2020. Il définit leurs engagements :

- Une priorité donnée à l'innovation
- L'accompagnement de la triple performance
- La diffusion des connaissances
- Le renforcement des partenariats avec la recherche, les instituts techniques, les autres organismes de développement, les établissements de formation.

Le PRDAR normand 2014 - 2020

Un programme décliné en 10 actions et un Projet Pilote Régional (PPR)

Ces actions, élaborées au début de la programmation et issues d'une concertation régionale répondaient à la fois à des priorités régionales ainsi qu'aux priorités définies par le MAA.

Un pilotage

- Stratégique via la COREAMR (Commission régionale de l'Économie Agricole et du Monde Rural)
- Professionnel via le Comité Stratégique Opérationnel IRD (CSO IRD) et le Comité de Concertation IRD (CC IRD)
- Opérationnel via la Cellule Ingénierie de Projets (CIP) de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

Des acteurs

Porté par les Chambres d'agriculture de Normandie, le PRDAR est mis en œuvre avec l'ensemble des partenaires régionaux du développement agricole.

Un cofinancement par

- Les Chambres d'agriculture elles-mêmes
- Les Collectivités territoriales (la Région et les Départements)
- Des financeurs sur des projets spécifiques (Union Européenne, Agences de l'Eau, ADEME...)

Le PRDAR 2014 - 2020 en chiffres

Un programme qui représente en moyenne annuelle sur la période 2014-2020, 4,2 M€ de dépenses. Financé à hauteur de 2.2 M€ de CASDAR, il a mobilisé en moyenne 44 ETP par an (120 collaborateurs).

Répartition du financement CASDAR par AE sur 2014-2020



- Hommes et métiers • 5 %
- Stratégie et pilotage d'entreprise • 18 %
- Vers plus d'agro-écologie • 17 %
- Performance en agriculture biologique • 7 %
- Remplacement • 4 %
- Agro-écologie : accompagner le changement vers la triple performance • 12 %
- Biomasse et énergie • 2 %
- Énergie VANA • 3 %
- Agriculture et élevage de précision • 7 %
- Agroalimentaire et proximité • 10 %
- Dynamique agricole sur les territoires à enjeux • 10 %
- Gouvernance du programme • 5 %

Édito

La valorisation des travaux d'innovation, de recherche et de développement et l'utilisation de leurs résultats au sein du plus grand nombre des exploitations constituent des enjeux majeurs pour nous aider à relever ensemble les nombreux défis qui se présentent à notre agriculture.

Le Programme Régional de Développement Agricole et Rural n'échappe pas à cette nécessité de toujours plus communiquer sur les travaux, et surtout leurs résultats, afin de garantir cette diffusion et cette valorisation auprès du plus grand nombre.

C'est dans cet esprit qu'a été mise en place notre collection de fiches Capitalis'action qui permettent de prendre connaissance, grâce à document rapide à lire (un simple recto-verso), de plus de 75 projets remarquables, et de disposer des contacts pour aller plus loin.

C'est toujours dans cet esprit que nous vous proposons aujourd'hui une sélection des réalisations qui nous semblent les plus significatives, et cela pour chacune des 10 actions de ce programme.

Je vous souhaite une bonne découverte de cette sélection, et vous donne rendez-vous, si vous souhaitez aller plus loin, à l'occasion de l'une des nombreuses opérations que nous organisons sur le terrain : forums, journées techniques, portes ouvertes, démonstrations...

Gilles LIEVENS

Président Innovation - Recherche - Développement
des Chambres d'Agriculture de Normandie

AE04

Agroalimentaire et proximité

Pourquoi cette action ?

Dans le contexte actuel de « distanciation » entre les consommateurs et leur alimentation (distance physique, nombre important d'intermédiaires, compréhension des enjeux en baisse, etc.) il est primordial de recréer et renforcer les liens entre production et consommation des aliments.

Contribuer à rendre les exploitations agricoles normandes moins sensibles aux aléas des cours mondiaux, contribuer à la relocalisation de l'économie agricole normande et renforcer la collaboration entre les producteurs pour pouvoir répondre aux besoins du marché étaient les enjeux phares de cette action.

Que cherchait-on à obtenir ?

- Orienter les porteurs de projets (agriculteurs) dans le labyrinthe des circuits courts
- Accompagner les acteurs de l'alimentation de proximité (à différentes échelles au sein de la région ainsi qu'en lien avec l'échelle nationale) vers une plus grande professionnalisation.

Objectifs et principales réalisations

/ 1 / Développer l'offre de proximité - qualité - circuits courts

- Accueil des porteurs de projets, organisation d'événements et création des contenus permettant leur orientation et la précision de leur projet
- Implication dans les projets de recherche/action/développement d'outils et de supports avec les partenaires de la région et sur différents sujets : commerce équitable, répartition de la valeur ajoutée...
- En interne, renforcement des liens avec les autres équipes de la Chambre d'agriculture intervenant de plus loin sur les thématiques de l'alimentation de proximité (Installation et transmission, entreprise, bâtiment...) et travail sur l'ancrage local des conseillers en mettant en place une présence en antenne

/ 2 / Professionnaliser les acteurs et notre accompagnement du développement de l'offre proximité - qualité - circuits courts

- Restructuration de l'offre de service suite à une écoute des besoins annuelle et un suivi de l'évolution des pratiques des agriculteurs comme des consommateurs (plusieurs enquêtes menées)
- Rationalisation de l'offre de formation et adaptation aux nouveaux besoins

/ 3 / Structurer l'offre proximité - qualité - circuits courts pour répondre efficacement à la demande

- Facilitation du lien entre offre et demande notamment au travers de l'appui des établissements (hors lycées) pour augmenter l'introduction de produits locaux en restauration collective (aide au sourcing, à la rédaction des marchés, etc.)
- Accompagnement des projets alimentaires territoriaux

Sommaire

Guide des marchés publics en restaurants collectifs en Basse-Normandie	p06
Création d'un point de vente partenaire Bienvenue à la Ferme	p08
Partenariats entre lycées agricoles et hôteliers	p10
Les rendez-vous Pro Alim	p12
Les ateliers découverte circuits courts	p14
Ateliers de transformation normands	p16
Les circuits courts et filières normandes au temps de la Covid-19	p18

L'objectif

Permettre à chaque établissement public de s'approprier les règles des marchés publics pour l'achat de leurs produits utilisés en restauration collective.

Faciliter le travail administratif de rédaction d'un marché public via des éléments clés en main.

Aborder les questions juridiques permettant de ne pas écarter la réponse des fournisseurs locaux.

Le public

Acteurs de la
restauration
collective
publique

Le projet

Un an et demi de travail multi-partenarial a permis la construction d'un dossier comprenant :

- Un guide d'utilisation qui :
 - o rappelle les principes fondamentaux des marchés publics,
 - o explique la démarche à mettre en place et l'utilisation des documents proposés,
 - o détaille les principes de l'allotissement avec l'objectif de ne pas écarter la réponse de fournisseurs locaux,
 - o donne des contacts dans les structures ressources pour aller plus loin,
- Des modèles de documents ressources, facilement adaptables par tous :
 - o Une proposition d'allotissement du marché alimentaire en familles et sous familles,
 - o Un cahier des clauses administratives particulières (commun à tous les lots),
 - o Pour chacune des 7 familles :
 - Un cahier des clauses techniques particulières,
 - Les tableaux des détails quantitatifs estimatifs (DQE) et bordereaux de prix unitaires (BPU) pour chacun des 68 lots suggérés.

Ces documents ont pu être présentés par l'ensemble des partenaires lors de 3 réunions tenues en septembre 2015, dans chaque département bas-normand, auprès des collèges et lycées de la région.

Ces documents sont disponibles sur simple demande auprès des différents partenaires. Ceux-ci sont amenés à évoluer/à être mis à jour afin de rester conforme au Code des Marchés Publics qui est en constante évolution.

Une action
du PRDAR
financée par

Avec la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

avec
le
Président
de la
Normandie

Avec le soutien des Conseils Départementaux :



En partenariat avec :



Les chiffres clés

Une proposition de **7** marchés déclinés en **68** lots

Plus de **100** acteurs sensibilisés lors des réunions de présentation

En image



Guide des marchés publics en restaurants collectifs bas-normands septembre 2015

INTRODUCTION

La Région de Basse-Normandie et les Départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne ont souhaité travailler ensemble sur les éléments clés nécessaires à la rédaction de marchés publics de fournitures alimentaires. Cette démarche commune a pour but d'accompagner leurs restaurants collectifs respectifs dans la mise en place de cahiers des charges d'approvisionnement répondant aux règles du Code des marchés publics.

Ce guide répond donc à deux objectifs initiaux :

- permettre à chaque établissement de s'approprier les règles des marchés publics pour la mise en place d'un marché avec des exemples concernant toutes les familles de produits consommés dans les restaurants collectifs ;
- de faciliter le travail administratif de rédaction d'un marché public en proposant des outils/éléments qui peuvent être utilisés par tous.

Le Conseil Régional ainsi que les Conseils Départementaux portent chacun la volonté de favoriser les démarches d'approvisionnement local au sein de leurs restaurants. C'est pourquoi, ils ont souhaité profiter de cette démarche pour aborder les questions juridiques permettant de ne pas écarter la réponse des producteurs et fournisseurs locaux aux marchés publics de fournitures alimentaires. Ainsi, les chambres consulaires et représentants des producteurs, artisans, commerçants et industriels de la Région Basse-Normandie, ayant connaissance de l'offre locale et de ses caractéristiques, ont été sollicités pour intégrer cette démarche : IRQUA Normandie, les chambres d'agriculture de Normandie, la chambre des métiers et de l'artisanat de la Manche et Interbio Normandie. La rédaction de ce guide a été coordonnée par IRQUA-Normandie et les chambres d'agriculture de Normandie.

Ce guide est destiné à tout acteur de la restauration collective publique, gestionnaire ou chef cuisinier, souhaitant mettre en place des marchés publics et souhaitant également y intégrer des produits locaux.

En savoir plus

Le projet

Sarah LESNARD - Chambre régionale d'agriculture de Normandie

02 31 47 22 74 – sarah.lesnard@normandie.chambagri.fr

L'action **AE04** « *Agroalimentaire et proximité* » du PRDAR Normand

Anne HURAND - Chambre régionale d'agriculture de Normandie

06 33 36 51 75 – anne.hurand@normandie.chambagri.fr

Le PRDAR Normand 2014-2020.

La triple performance au service d'une agriculture durable.

A découvrir sur www.chambre-agriculture-normandie.fr

L'objectif

Proposer une large gamme de produits fermiers et locaux en un même lieu, proche des lieux d'achats habituels des consommateurs et valorisant la marque nationale Bienvenue à la ferme et la marque régionale Gourmandie.

Le public

- Conseillers
- Agriculteurs

Le projet

L'innovation consiste à autoriser un non-agriculteur à commercialiser des produits fermiers ou locaux sous la bannière Bienvenue à la ferme, en encadrant ce droit par un cahier des charges. Ce fonctionnement permet de pallier au manque de structures collectives de commercialisation en Normandie, probablement d'origine culturelle, alors que la demande est importante. Cela permet aussi de dégager du temps aux producteurs leur permettant de se concentrer sur la production et la transformation.

Caractéristiques des produits commercialisés, par ordre de priorité :

1. Produits fermiers Bienvenue à la ferme normands
2. Produits fermiers normands
3. Produits artisanaux ou de PME locaux dont matières 1^{ères} locales, en priorité Gourmandie
4. Produits Bienvenue à la ferme de toute la France

Produits Bienvenue à la ferme > 50%
Produits fermiers > 70%

Pour maintenir un lien avec les producteurs :

- Animations régulières par les producteurs
- Formation des salariés permanents afin qu'ils connaissent les producteurs et produits et puissent répondre au mieux aux clients
- Communication sur les producteurs

Politique tarifaire

- Contrat annuel avec chaque fournisseur pour sécuriser la relation commerciale
- Réunion annuelle avec les producteurs pour leur présenter les résultats du magasin, en étant transparents sur la chaîne de valeur ajoutée

En contrepartie du droit d'utilisation de la marque, le point de vente partenaire verse un pourcentage de son chiffre d'affaires aux chambres d'agriculture qui le réutilisent au profit de l'ensemble du réseau Bienvenue à la ferme.

Ce nouveau concept fait pour l'instant l'objet d'une phase test en Normandie. Le comité d'orientation national de Bienvenue à la ferme se positionnera en avril 2016 sur son déploiement à l'échelle nationale, avec un retravail du cahier des charges si nécessaire.

Une action
du PRDAR
financée par

Avec la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION

RÉGION
NORMANDIE

l'Europe
s'engage
Normandie



Les chiffres clés

120 producteurs et PME référencés

2 M€ de chiffre d'affaires (estimation)

dont **73%** réalisé sous marque Bienvenue à la ferme

En image



En savoir plus

Le projet

Anaïs ROHEE - Chambre régionale d'agriculture de Normandie

06 76 24 79 36 – anais.rohee@normandie.chambagri.fr

L'action **AE04** « *Agroalimentaire et proximité* » du PRDAR Normand

Anne HURAND - Chambre régionale d'agriculture de Normandie

06 33 36 51 75 – anne.hurand@normandie.chambagri.fr

Le PRDAR Normand 2014-2020.

La triple performance au service d'une agriculture durable.

A découvrir sur www.chambre-agriculture-normandie.fr

L'objectif

Permettre aux établissements de formations agricoles ou hôtelières de mettre en place facilement des partenariats, qui ont pour ambition de :

- Sensibiliser les producteurs de demain à leur rôle dans la gastronomie en tant que fournisseurs de matières premières,
- Sensibiliser les futurs cuisiniers, à leur mission d'éducation alimentaire vis-à-vis du consommateur et à leur responsabilité de « passeur » de « bons » produits.
- Travailler le lien producteur/ transformateur/ restaurateur/ consommateur,
- Instaurer un échange entre les futurs acteurs de l'amont et de l'aval de la filière agroalimentaire par une découverte réciproque des métiers.

Le public

- Lycées agricoles
- Lycées hôteliers
- CFA
- MFR...

Le projet

A partir de 2011, IRQUA-Normandie, avec le soutien des DRAAF, des Rectorats et des Régions Haute et Basse-Normandie, et en lien avec les chambres d'agriculture de Normandie a initié ces partenariats entre lycées agricoles et hôteliers.

Le concept des partenariats : visites croisées des établissements avec création d'un binôme : un futur agriculteur et un futur cuisinier. Chaque élève fait découvrir à l'autre son lycée, son métier, d'abord au travers de visites d'exploitations et la découverte de produits agricoles normands. Puis ils transforment ensuite ensemble ces produits dans des ateliers culinaires au lycée hôtelier. Ces échanges se clôturent généralement par la dégustation des produits fabriqués ensemble autour d'un repas convivial.

Afin de déployer plus facilement ces partenariats, un guide méthodologique a été rédigé : il présente la méthode employée pour déployer ces partenariats, des retours d'expériences d'établissements engagés, afin qu'un maximum d'établissements puissent facilement, à leur tour, faire bénéficier leurs apprenants de ces enrichissants échanges.

L'ensemble des établissements ayant mis en place des échanges ont participé à la rédaction de ce guide, au travers les fiches expériences, mais également grâce à la richesse des échanges ayant eu lieu lors de la réunion d'échanges du 13 mai 2015 au lycée agricole du Robillard, et qui a réuni une trentaine de participants (IRQUA, DRAAF, professeurs, chefs d'établissement et corps d'inspection).

Une action
du PRDAR
financée par

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR



le MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION



Les chiffres clés

10 binômes de lycées mis en place

Plus de **500** jeunes bénéficiaires

1 guide méthodologique réalisé et diffusé auprès d'environ **100** personnes

En image



En savoir plus

Le projet

Peggy BOUCHEZ - Chambre régionale d'agriculture de Normandie

02 31 47 22 97 – peggy.bouchez@normandie.chambagri.fr

L'action **AE04** « *Agroalimentaire et proximité* » du PRDAR Normand

Anne HURAND - Chambre régionale d'agriculture de Normandie

06 33 36 51 75 – anne.hurand@normandie.chambagri.fr

Le PRDAR Normand 2014-2020.

La triple performance au service d'une agriculture durable.

A découvrir sur www.chambre-agriculture-normandie.fr

L'objectif

Développer l'approvisionnement local par les restaurateurs, commerçants, restaurations collectives... et permettre aux producteurs de renforcer leur communication et diversifier leurs débouchés vers les professionnels, grâce à des RDV entre professionnels de l'alimentation, sous forme de speed-meeting.

Le public

- Agriculteurs
- Artisans
- Commerçants
- Restaurateurs
- Restaurations collectives

Le projet

Un projet multi-partenarial

Pour la première fois dans la Manche, le 13 mars 2017, co-organisation d'un salon de rencontres entre professionnels de l'alimentation de proximité, inspiré des journées Circuits courts qui ont lieu dans le Calvados et d'évènements existants dans d'autres régions. La co-organisation CA-CMA est une réelle originalité et apporte une plus-value dans les publics touchés, et pour renforcer le lien agriculteurs-artisans.

Des objectifs de professionnalisation

Une occasion unique pour les producteurs de nouer de nombreuses relations commerciales qualifiées, sans avoir à se déplacer à travers la Manche, et également de mieux connaître le fonctionnement de certains clients potentiels. Les rendez-vous, programmés en fonction des souhaits exprimés en amont, sont menés dans la convivialité et ont été salués pour leur efficacité. Une trentaine de tables mises en place, et les producteurs rencontrent un nouvel interlocuteur toutes les 10 minutes.

Des participants variés

Des prévisions de participation (50 à 60 entreprises) largement dépassées avec 82 entreprises inscrites : 27 exploitations agricoles en circuits courts et 17 artisans alimentaires côté fournisseurs / 12 points de vente de produits locaux, 6 artisans en quête de fournisseurs, 10 restaurations collectives, 9 restaurants, 3 traiteurs, la coopérative bio BNB, la centrale de référencement de l'association Cotentin Tourisme, qui représente de nombreux restaurants, hôtels, sites touristiques en quête de produits locaux, côté débouchés.

Un évènement reproductible

- L'ensemble des participants souhaite une reconduction annuelle de cet évènement => les RDV Pro Alim 2018 ont lieu le 9 avril au lycée Agricole de Saint-Lô Thère.
- Le site web géré par un prestataire permet de présenter l'évènement, de gérer les inscriptions et de réaliser les « matchings » des RDV, il peut être adapté à tout autre évènement de ce type
- La charte graphique Pro Alim développée par le service communication de la CRAN pourra être utilisée pour les autres évènements de ce type organisés par les Chambres d'agriculture de Normandie et leurs partenaires.

Une action
du PRDAR
financée par

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Avec le soutien de :

En partenariat avec :



Les chiffres clés de l'édition 2017

82 participants

29 RDV simultanés par tranche de 10 minutes

350 RDV sur une après-midi

10 entreprises reparties avec des contrats signés

97% des participants satisfaits

En image



En savoir plus

Le projet

Juliane ADAM - Chambre d'agriculture de la Manche

02 33 06 49 97 – jadam@manche.chambagri.fr

L'action **AE04** « *Agroalimentaire et proximité* » du PRDAR Normand

Anne HURAND - Chambre régionale d'agriculture de Normandie

06 33 36 51 75 – anne.hurand@normandie.chambagri.fr

Le PRDAR Normand 2014-2020.

La triple performance au service d'une agriculture durable.

A découvrir sur www.chambre-agriculture-normandie.fr

L'objectif

Sensibiliser les porteurs de projets en diversification circuits courts aux atouts et risques de ces projets en organisant des ateliers découverte thématiques, et faire un premier tri et éviter les projets non viables.
Permettre aux porteurs de projets de visiter des locaux de transformation/vente et de bénéficier de l'expérience de personnes en activité.
Apporter les premiers éléments concernant une thématique transversale.

Le public

Agriculteurs ou porteurs de projet en circuits courts

Le projet

Une planification annuelle

Une fois par an, les conseillers circuits courts de Normandie construisent le programme des ateliers découverte de l'année suivante en se basant sur les attentes exprimées, les besoins identifiés et tout en tenant compte du bilan des ateliers de l'année en cours. Cette planification permet de les répartir de façon équilibrée dans le temps et sur le territoire.

Deux modalités d'atelier

- **Des ateliers ciblant un type de production sur une exploitation**

En 2018, Visite d'ateliers de volailles de chair, de poules pondeuses, de transformation laitière, de maraîchage

- **Des ateliers ciblant une thématique transversale en salle**

En 2018 :
Se lancer dans la vente en circuits courts
Etude de marché

Communication

Ces ateliers sont portés à connaissance des porteurs de projet par les conseillers (circuits courts, installation...) eux-mêmes suite à un premier contact, sur le site des chambres d'agriculture, sur les lettres d'information envoyées aux porteurs de projets, ainsi que par des encarts dans la presse agricole et des communiqués de presse.

Suites données

Ces ateliers peuvent déboucher sur l'inscription à une formation pour approfondir le sujet, un accompagnement individuel, un approfondissement de la réflexion ou un abandon du projet.

Une action
du PRDAR
financée par

Avec la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASOAR

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION



Avec le soutien :



Les chiffres clés

7 ateliers

97 participants

En image



Atelier découverte

- Lundi 5 novembre 2018
- Lundi 21 janvier 2019
- Lundi 25 mars 2019

de 14h à 16h30
à Saint-Lô



En savoir plus

Le projet

Mathilde Rosette - Chambre régionale d'agriculture de Normandie

07 64 37 23 94 – mathilde.rosette@normandie.chambagri.fr

L'action **AE04** « *Agroalimentaire et proximité* » du PRDAR Normand

Anne HURAND - Chambre régionale d'agriculture de Normandie

06 33 36 51 75 – anne.hurand@normandie.chambagri.fr

Le PRDAR Normand 2014-2020.

La triple performance au service d'une agriculture durable.

A découvrir sur www.chambre-agriculture-normandie.fr

L'objectif

Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) initient des actions en faveur de la relocalisation de l'alimentation. Pour appuyer ces initiatives, un travail de recensement des ateliers de transformation normands en capacité de proposer de la prestation de service aux acteurs locaux a été réalisé. Cette étude a permis d'apporter des éléments de réponse pour les acteurs locaux de l'alimentation en recherche de solutions locales.

Le public

- Exploitants agricoles
- Conseillers
- Acteurs de PAT
- Restauration collective

Le projet

Le projet consistait à apporter des informations à l'ensemble des acteurs qui déploient un PAT sur leur territoire normand. Ce besoin avait été formulé en 2018 dans le cadre de la réunion annuelle du réseau normand des PAT dont le souhait principal était de relocaliser l'alimentation, prioritairement en produits bruts (non transformés). Cependant, ce type d'approvisionnement connaît des facteurs limitants : temps de préparation important, volume à stocker conséquent, moyens techniques nécessaires quelques fois inexistant.

Il fallait donc imaginer comment augmenter les volumes de produits locaux en y ajoutant une part transformée. Le challenge était d'avoir une liste des ateliers qui permettent aux acteurs de compléter leurs offres, leurs gammes sans les concurrencer ou les évincer du projet. Nous avons donc innové en créant une liste inexistante à ce jour en Normandie : la liste des ateliers de transformation favorables à proposer de la prestation de services aux acteurs locaux. Nous ne souhaitons pas créer un annuaire des ateliers de transformation disponibles mais un tableau d'acteurs actifs et dynamiques qui contribueront à la relocalisation de l'alimentation locale et à dynamiser le territoire. Pour les producteurs en circuit court, ce projet leur permettra d'élargir leurs débouchés et de limiter le gaspillage.

L'étude a été réalisée via des questionnaires avec prise en compte des critères de la loi EGALim tels que la nature des emballages (réduction du plastique) et des critères ESS.

Ces questionnaires ont été diffusés aux acteurs ayant des ateliers de transformation en légumes et pommes de terre, fruits, céréales (lin, quinoa, blé...), oléagineux, viandes (toutes espèces), lait. Les questionnaires ont été envoyés aux personnes ayant des ateliers de transformation privés, publics ou municipaux, issus des lycées agricoles, en version collective et individuelle.

Nous avons choisi de présenter les résultats sous forme de cartes et de tableaux en version imprimable et version interactive placées sur les sites Internet de la CRAN et de la DRAAF de Normandie.

La diffusion et valorisation de l'étude a également été réalisée auprès des acteurs de PAT lors de la réunion annuelle du réseau normand des PAT qui a eu lieu le 01/10/2019 à Rouen.

Une action
du PRDAR
financée par

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR



Avec le soutien :



En partenariat :



Les chiffres clés

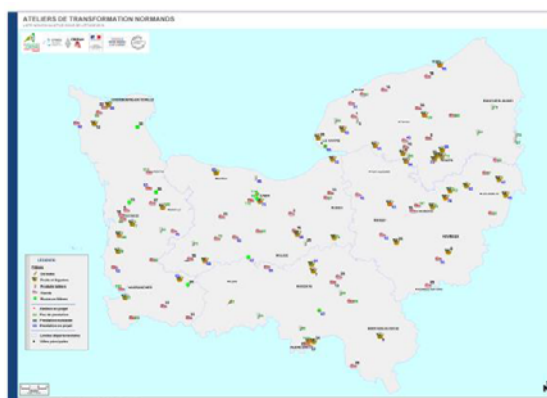
2 cartes (une version imprimable et une version interactive sur le site internet de la CRAN)

72 ateliers locaux recensés

47 participants à la réunion annuelle du réseau normand des PAT

En image

Carte des ateliers de transformation normands avec prestation de service
en version imprimable en version interactive



<https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/diversifier-son-activite/transformer-ses-produits/les-ateliers-de-transformation-en-normandie/>

En savoir plus

Le projet

Sarah LESNARD - Chambre régionale d'agriculture de Normandie

02 31 47 22 74 – sarah.lesnard@normandie.chambagri.fr

L'action **AE04** « *Agroalimentaire et proximité* » du PRDAR Normand

Anne HURAND - Chambre régionale d'agriculture de Normandie

06 33 36 51 75 – anne.hurand@normandie.chambagri.fr

Le PRDAR Normand 2014-2020.

La triple performance au service d'une agriculture durable.

A découvrir sur www.chambre-agriculture-normandie.fr

L'objectif

La crise du Covid-19 a particulièrement touché la France entre le 16 Mars et le 11 Mai 2020 : période durant laquelle le pays s'est trouvé confiné pour la première fois et où tous les repères ont été perdus.

Cela a été particulièrement vrai pour les producteurs en circuits courts : leurs marchés se sont vus fermés (marchés de plein vent, restauration commerciale et collective, consommateurs assignés à résidence, fermeture des points de vente des horticulteurs etc.).

Il s'est agi pour le Pôle Filières des Chambres d'agriculture de Normandie de trouver des solutions pour minimiser les impacts négatifs de cette crise pour les producteurs fermiers et ceux proposant des activités agritouristiques.

Le public

- Exploitants agricoles
- Conseillers
- Collectivités
- Intermédiaires de l'alimentation (GMS, restaurants commerciaux et collectifs, etc.)
- Partenaires

Le projet

Face à la situation exceptionnelle de pandémie lors de l'année 2020 et des confinements qui ont été générés par la crise, la Chambre d'agriculture a dû se montrer réactive et mobiliser les actions de communication pour diffuser à la masse les messages et consignes et ainsi optimiser les forces afin de permettre d'assurer tout de même les actions de fond des Chambres d'agriculture.

Une problématique forte a été la gestion des invendus des producteurs, en mal de débouchés face à la fermeture de leurs circuits de vente.

La Chambre d'agriculture a rapidement mis en place un questionnaire des invendus pour identifier les difficultés (filières, producteurs, localisation, etc.), a été en veille sur les nouveaux débouchés potentiels et a massivement diffusé des informations sur les solutions alternatives :

- Incitation au contact avec les GMS pour augmenter les débouchés et en créer de nouveaux (Auchan, Intermarché, Leclerc, Super U) et commerces de proximité
- Incitations aux nouvelles collaborations : Maîtres restaurateurs, don alimentaire,...
- Travail avec CCI Entraide pour trouver d'autres solutions de distribution (GMS)
- Renvoi (et appui au référencement) vers les outils de recensement et marketplaces nationaux, régionaux, départementaux et locaux
- Appui ponctuel de certaines collectivités

A cet égard cependant il est difficile de savoir ce qui a réellement été suivi d'effet : quelles mises en relation effectives (ex Auchan : 12 mises en relation, 4 référencements) ? Les appels de conseillers pour augmenter le nombre de références de produits en circuits courts ont-ils été fructueux ?

Une divergence a également pu être observée entre les attentes des producteurs et la marge d'action des Chambres (un peu en manque de ressources pour les orienter vers de nouveaux débouchés).

Le maintien des marchés de plein vent a également été un sujet qui a mobilisé les forces techniques, en soutien aux actions des élus agriculteurs (courriers, rencontres, appels, aide aux collectivités, communication, etc.). S'il a été difficile de mesurer les impacts des actions de la Chambre d'agriculture dans la réouverture des marchés, il est certain que nous n'avons pas rendu assez visibles ces actions auprès des agriculteurs et partenaires.

Une action
du PRDAR
financée par

Les chiffres clés

6 Lettres d'information spéciales : Ventes directe et Coronavirus

84% De réponses apportées aux sollicitations du centre d'appel (numéro vert)

5 300 consultations sur la page Ventes directe et Coronavirus du site internet de la Chambre d'agriculture de Normandie entre sa création et août 2020

En image

Actions conduites	Résultats de l'action	Analyse
Réponses aux interrogations des producteurs <i>Centre d'appel, appels directs, via l'accueil, via collègues</i>	Centre d'appel : 555 appelants différents (Mars-Juillet) 84% de réponses apportées 10% des appels: transformation à la ferme, circuits courts, agritourisme	<u>Positif</u> : Su répondre et être à l'écoute <u>Négatif</u> : - Certaines réponses n'existaient pas - Différences d'interprétation des pouvoirs publics (préfets notamment) -> difficile réponses claires - Producteurs pressés et délais d'obtention de réponses de l'administration pas toujours en adéquation
Veille réglementaire et diffusion d'une information « intelligible »	- Procédures d'hygiène pour les producteurs (vente et livraison) - Procédures d'hygiène pour les organisateurs de marchés - Rappels « des bases » de l'hygiène en vente directe	<u>Positif</u> : - Transversalité au sein de la Chambre - Réactivité face au terrain - Organisation avec le réseau des Chambres et les partenaires
Newsletter spécifique Covid-19 et vente directe et page dédiée sur le site	<u>NL</u> : Plus de 40% d'ouverture sur les 4 premières, plus de 30% sur les 2 dernières	<u>Positif</u> : - Très bons retours qualitatifs sur la NL et contenu du site (de la part des agriculteurs et des partenaires)

En savoir plus

L'**action AE04** « *Filières alimentaires* » du PRDAR Normand
Anne DEMONCEAUX - Chambre régionale d'agriculture de Normandie
06 89 25 86 97 – anne.demonceaux@normandie.chambagri.fr

Le PRDAR Normand 2014-2020.

La triple performance au service d'une agriculture durable.

A découvrir sur www.chambre-agriculture-normandie.fr

AE01

Hommes et métiers

AE07

Dynamique agricole
sur les territoires à enjeux

AE02

Énergie et valorisation
agricole non alimentaire

AE08

Performance en
agriculture biologique

AE03

Agriculture et élevage
de précision

AE09

Remplacement

AE04

**Agroalimentaire
et proximité**

AE10

Gouvernance du programme

AE05

Stratégie et pilotage
d'entreprise

AE11

Agro-écologie :
accompagner le changement
vers la triple performance

AE06

Vers plus d'agro-écologie

Une action du PRDAR financée par



Ses partenaires



normandie.chambres-agriculture.fr